

1. EDITORIAL

L'établissement Espérance assure la gestion de la mise à l'abri sur la Communauté de Communes de Sélestat. Ce service est un dispositif d'urgence, créé à l'origine pour répondre aux besoins d'hébergement durant la trêve hivernale. Compte tenu des besoins patents sur le territoire, il s'est étendu sur l'ensemble de l'année.

Il est assuré par une équipe de travailleurs sociaux et par une équipe de veilleurs et permet donc une prestation 365 jours/an et 24/24. Il est intégralement financé par la Communauté de commune de Sélestat.



2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

VEILLE SOCIALE

Nature des suivis et des entrées en 2023 - Veille sociale

Mois	Nb unités familiales hébergées	Nb nuitées
1 ^{er} trimestre	40	126
2 ^{ème} trimestre	29	93
3 ^{ème} trimestre	37	123
4 ^{ème} trimestre	49	161

Evolution des prises en charge

Type	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Unités familiales hébergées	87	126	153	200	155
Dont adultes	83	121	149	193	146
<i>Dont enfants</i>	4	5	4	7	9
Nuitées	391	559	421	379	482
+ prises en charges en hôtel	0	0	0	+6	+16
+ billets de train	+7	+4	+6	+4	+1

88 Hommes, 58 femmes, 9 mineurs dont 3 de – de 3 ans

On observe une stabilité dans le nombre d'unités familiales hébergées comparé aux années précédentes, mais une augmentation encore du nombre de nuitées. La règle de base fixée à Espérance d'1 nuit renouvelable 3 fois (3 nuits maximum) est difficilement tenable et il n'est pas rare d'y renoncer pour allonger la durée d'hébergement au vue de la difficulté de trouver une solution d'hébergement pérenne. La prise en charge en hôtel est une alternative de plus en plus nécessaire, permise grâce à un partenariat avec l'hôtel Ibis. Cette option est souvent choisie pour héberger des familles avec enfants lorsque la chambre d'urgence est occupée. Une dernière

option est la possibilité de remettre un billet de train à destination de Strasbourg à un bénéficiaire lorsque l'accueil n'est pas possible par manque de place.

L'hébergement se faisant au sein du CHRS collectif, les équipes veillent à s'assurer du respect du règlement pour permettre une cohabitation sereine. La réserve alimentaire permet également de fournir des colis alimentaires ainsi que des produits d'hygiène pour les bénéficiaires les plus précaires.

3. FAIS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

L'année 2023 a encore vu une nette augmentation du nombre de nuitées prises en charge. Le nombre de demandes non abouties faute de place met l'accent sur une situation alarmante dans le secteur.

L'équipe de veilleurs a été perturbée par le départ d'un salarié, le poste est en cours de remplacement.

3.2. Accompagnement

Nous observons chaque année de plus en plus de demandes d'hébergement d'urgence de personnes extérieures au secteur de la Communauté de Communes de Sélestat. En 2023, près d'une demande sur 2 était hors secteur, et plus de 10% provenait du secteur de l'Eurométropole de Strasbourg, preuve de la difficulté des grandes villes à absorber la demande croissante d'hébergement.

169 demandes ont dû être refusées, soit par manque de place, soit parce que le bénéficiaire a un historique défavorable chez Espérance, qui ne permet pas l'accueil au sein du collectif. Un chiffre inquiétant qui double chaque année.

3.3. Partenariat

Comme pour 2022, 2023 a été marquée par un partenariat de qualité et une réactivité de chacun des partenaires du territoire. Cette proximité partenariale nous permet de garantir aux bénéficiaires les plus précaires des conditions d'accueil et de prise en charge de qualité.

Toutefois, la difficulté pour la réorientation du public reste bien présente, la durée de prise en charge étant de courte durée dans notre service.

3.4. Travail avec les bénéficiaires

Un travail de réorientation vers une situation stable et adapté aux besoins du bénéficiaire est mené conjointement entre les travailleurs sociaux d'Espérance et les Espérance

partenaires du territoire. Cependant ce travail est souvent mis en difficulté par la forte augmentation des demandes qui ralentit les procédures, risquant ainsi de plonger les bénéficiaires dans une précarité pérennisée.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Des réunions d'équipe mensuelles sont organisées offrant à l'équipe de la veille sociale de pouvoir échanger sur les situations, les difficultés rencontrées, les actions entreprises avec le cadre intermédiaire, mais aussi avec un membre de l'équipe du Centre Parental et un membre de l'équipe du CHRS, systématiquement présents en début de réunion.

Les Groupes d'Analyse des Pratiques sont également mis en place, une fois par mois, permettant à l'équipe de pouvoir évoquer et analyser des situations rencontrées, tout en favorisant la prise de recul et la réflexion sur les pratiques professionnelles.

Une réflexion sur la procédure de l'accueil du public devra être menée, principalement sur la durée de prise en charge des bénéficiaires de la chambre d'urgence. Nous réfléchissons également sur la possibilité d'un accueil d'urgence spécifique pour les victimes de violences intrafamiliales.

Enfin il serait souhaitable que cette prise en charge soit étendue et qu'une aide financière soit sollicitée auprès des partenaires extérieurs à la Communauté de Communes de Sélestat (Villé, Marckolsheim, Sainte Marie aux mines, Barr, ...).

5. CONCLUSION

A nouveau en 2023, la veille sociale d'Espérance, seul service proposant un hébergement d'urgence dans le secteur, apparaît être une réponse insuffisante vis-à-vis de la demande croissante. Le manque de réactivité des pouvoirs publics face à la crise du logement nous laisse pessimiste pour une évolution rapide.